

# « To-collaboratif »

17 & 18 novembre 2017  
Terra Botanica - Angers

## DOSSIER DE PRESENTATION

### SOMMAIRE

1. Pourquoi vous devez vous intéresser à l'économie collaborative ?
2. L'économie collaborative : modèle économique et social pour tous
3. Organisateur / partenaires
4. Présentation du salon
  - 4.1 Programme
  - 4.2 Plan de communication
5. Votre entreprise dans le projet
6. Contacts



**Cezam Pays de la Loire - Siège social :** 15 D, boulevard J.Moulin CS30511 - 44105 Nantes Cedex 4 | [www.cezampdl.org](http://www.cezampdl.org) |

Siret : 795 282 557 00011 - Code NAF : 8499Z - Adhérent à la Fédération IDE - 10 ter, rue du Cl Giraud 71100 Chalon/Seine - Immatriculé au registre des opérations de voyages n°IM071300011  
Assureur RCP Macif - 2 rue du Pied de Fond 79037 Niort - Garant financier : UNAT - 8 rue César Franck 75015 Paris

Antenne Angers  
2, square Gaston Allard  
49000 Angers  
Tél. 02 41 88 25 87  
angers@cezampdl.org

Antenne Cholet  
39, rue des Vieux Chéniers  
49300 Cholet  
Tél. 02 41 58 84 08  
cholet@cezampdl.org

Antenne La Roche / Yon  
2, place F. Mitterrand  
85000 La Roche / Yon  
Tél. 02 51 62 60 55  
larochesuyon@cezampdl.org

Antenne Laval  
25, rue Albert Einstein  
53000 Laval  
Tél. 02 43 91 50 38  
laval@cezampdl.org

Antenne Le Mans  
23, rue Notre Dame  
72000 Le Mans  
Tél. 02 43 16 04 05  
lemans@cezampdl.org

Antenne Nantes  
15 D, bd J. Moulin CS30511  
44105 Nantes Cedex 4  
Tél. 02 40 73 45 20  
nantes@cezampdl.org

## 1. Pourquoi vous devez vous intéresser à l'économie collaborative ?

---

Ce concept paraît tellement simple que chacun pense pouvoir le définir et surtout le maîtriser.

Le « Collaboratif » c'est une somme d'intelligence en action.

Ce couple de réflexions partagées et de synergies a fait de l'humain ce qu'il est et ce qu'il deviendra.

Car ensemble, c'est plus facile, on est plus fort, on va plus loin... c'est plus gratifiant, ce qui incite à commencer et à continuer.

Le collaboratif se conçoit sans autoritarisme. L'envie de faire ensemble crée la motivation.

Le principe repose donc sur des valeurs humaines, comme le respect, l'entraide avec une volonté de faire, l'envie de créer, construire...

Le collaboratif dont tout le monde parle aujourd'hui, sera demain incontournable dans le quotidien de vos entreprises.

**C'est un nouveau mode de consommation, une nouvelle manière de penser pour les particuliers : il repose sur le partage, les échanges pairs à pair, la réduction de l'empreinte énergétique...**

**En 2013 l'économie collaborative pesait déjà pour 15 milliards d'euros dans l'économie mondiale.**

**En 2025 elle pèsera pour 235 milliards d'euros (Source gouvernementale : France Stratégie)**

**La France est pionnière en la matière.**

Prenez un temps d'avance.

Stratégiquement les entreprises ne peuvent faire abstraction de cette mouvance, ce modèle, ce mode de fonctionnement, ce concept et cette philosophie de mieux vivre ensemble.

Au-delà de ce que cela vous apportera au quotidien, votre image de marque s'en trouvera renforcée.

Fédérateur au sein de votre entreprise, le collaboratif sera vecteur de bien-être et d'efficience.

Profondément inscrit dans une approche RSE, le collaboratif est un vecteur d'efficience.

## 2. L'économie collaborative : modèle économique et social pour tous

---

L'économie collaborative est universelle, le particulier, les entreprises, tous sont concernés, tous sont impliqués.

### 1- Pour les particuliers :

L'économie collaborative, c'est

- **Alimentation** : groupements de consommateurs, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), agriculture raisonnée, écologie.
- **Logement** : location entre particuliers, colocation, échange d'appartement, habitat participatif.
- **Transport** : location de véhicules entre particuliers, échange ou revente de billets de transport, covoiturage, livraison collaborative.
- **SEL (Système d'échanges locaux) et dons** : échanges de services « gratuits » entre particuliers.
- **Habillement** : location, don, troc, revente/achat de vêtements.
- **Services d'aide entre particuliers** : courses, bricolage, gardiennage, soins aux animaux.
- **Culture, enseignement** : cours en ligne, soutien scolaire, etc.

### 2-Pour les entreprises :

#### 2.1- Modèle économique.

##### **L'économie circulaire.**

Elle s'inscrit dans le cadre du développement durable en quittant le modèle économique linéaire (fabrication, utilisation, destruction).

Cela en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental et en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie et des produits.

##### **L'économie du partage.**

Qui optimise les coûts des infrastructures et immobilier ce qui permet d'augmenter l'usage d'un bien ou d'une location (salles de réunion, partage de bureaux, machines, outils...).

##### **L'économie du numérique**

Elle s'appuie sur les technologies du numérique et la mise en réseau, dopée par Internet. Elle permet de réaliser d'importantes économies (les logiciels sont disponibles en open source, les redevances de brevets sont économisées, délocalisation de la production, coût de transport supprimé).

Les plateformes collaboratives : elles facilitent et optimisent la communication entre les individus dans le cadre du travail. Mutualiser des idées et compétences.

## 2.2- La responsabilité sociétale des entreprises RSE :

### Les enjeux économiques de la RSE :

La RSE est un concept dans lequel les entreprises intègrent leurs préoccupations sociétales environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec les parties prenantes : clients, fournisseurs, actionnaires, banques, assureurs, mais aussi riverains, pouvoirs publics et collectivités, associations...

La tendance actuelle est à l'augmentation de la valeur économique « qualitative » de l'entreprise (éthique, réputation, marques, brevets, clients, capital humain, système d'information, capital environnemental, partenaires...) aux dépens de la valeur économique « quantitative » (actif, carnet de commandes, trésorerie...)

### Les enjeux sociaux de la RSE :

L'entreprise joue un rôle social de premier ordre, que ce soit vis-à-vis de ses salariés ou vis-à-vis de la société dans son ensemble.

- **Respect des droits humains :**

**Une entreprise socialement responsable s'engage vis-à-vis de la société à respecter les droits humains des salariés et des consommateurs.**

Il s'agit d'être vigilant sur le respect des droits de l'homme en France et chez fournisseurs et sous-traitants implantés dans des pays émergents ou en voie de développement notamment en ce qui concerne l'interdiction du travail des enfants.

- **Relations et conditions de travail :**

À l'instar du stress au travail qui devient le fléau de l'entreprise, la démarche RSE vise à aller au-delà de la réglementation pour **favoriser les relations** et les ambiances sereines au travail.

- **Dialogue et motivation des salariés :**

La démarche RSE a pour but de fédérer et d'**ouvrir le dialogue avec les salariés** afin de les motiver dans leur travail. De fait, l'entreprise les fidélise et en retire des bénéfices économiques directs. Elle octroie au salarié sa juste rémunération avec des dispositifs d'intéressement et des répartitions de bénéfice entre actionnaires, investisseurs et salariés.

- **Égalité et non-discrimination :**

**L'objectif est l'interdiction de toute forme de discrimination, y compris à l'embauche.**

Des labels attestent les pratiques en matière d'égalité femme-homme et de l'engagement des entreprises en matière de prévention des discriminations, d'égalité des chances et de promotion de la diversité dans le cadre de la gestion des ressources humaines :

- Label égalité
- Label diversité

Source <http://www.cci.fr/web/developpement-durable/responsabilite-societale-des-entreprises>

### 3. Organisateur et partenaires

---

#### Présentation de l'organisateur :

- CEZAM Pays de la Loire

CEZAM Pays de la Loire est une association qui regroupe des Comités d'Entreprise / Similaires (COS, CAS, amicales de personnel).

En 2017, elle compte 840 adhérents répartis sur les 5 départements de la Région des Pays de la Loire. Elle fait partie des 23 associations Inter CE qui composent le Réseau National CEZAM, 1er réseau de Comités d'Entreprise en France.

#### Son projet associatif :

- **Mutualiser des forces et moyens des collectifs adhérents** pour donner accès au plus grand nombre de salariés (notamment avec la carte CEZAM) à une offre d'activités socioculturelles large, diversifiée et accessible.
- **Soutenir et accompagner les élus** pour les rendre autonomes dans l'exercice de leur mandat.
- **Être acteur d'innovation** au service de l'enrichissement qualitatif et quantitatif de l'offre.
- **Être acteur des territoires**, des dynamiques locales autour de l'action citoyenne.
- **Assurer la représentation des adhérents.**
- **Garantir aux salariés des collectifs adhérents l'égalité dans l'accès à l'offre.**
- **Contribuer à l'émancipation des salariés.**

#### Les partenaires impliqués dans le projet (non exhaustif):

- La Ville et l'Agglomération d'Angers
- Le Conseil Régional des Pays de la Loire
- Terra Botanica
- La Cité de l'objet connecté
- L'IRESA
- L'URSCOP
- Le FONDES
- La CCI
- .....

#### Les acteurs de terrain sollicités :

- Des entreprises locales / régionales
- Des associations
- Des créateurs

## 4. Présentation du salon

---

Le salon de l'économie collaborative se tiendra à Angers **Terra Botanica** les 17 et 18 novembre 2017.

### Agir, Échanger, Partager

Entrée gratuite

## Programme :

### Vendredi 17 novembre matin : 9 h 30 / 12 h (public cible)

- Conférence co-organisée par Cezam et la C.C.I de Maine et Loire : « **l'économie collaborative au service d'une dynamique de territoire** »

### Inauguration du salon : entre 12 h / 14 h (public cible)

- 12 h 10 / 12 h 30 Petit concert musical avec les **Fo Plafond !**
- 12 h 30 / 13 h : **intervention des organisateurs / partenaires**
- 13 h cocktail déjeunatoire
- 14 h ouverture / visite officiel du salon

### Vendredi 17 novembre 14 h / 19 h (tout public)

- **Permanent :**
  - Animations dans les stands des partenaires
  - Ateliers
  - Animations ludiques (jeux, quiz, expos,...)
- **Ponctuel :**
  - Les conférences : animation David Rival « l'Impulseur » (horaires non définitif)
    - ✚ 14 h 30 / 15 h 20 (50 minutes) : Conférence dans l'amphithéâtre  
« **Responsabilité sociale des entreprises et le bien-être au travail** » (Cezam, CE, Crédit Mutuel,...)
    - ✚ 15 h 50 / 16 h 05 (15 minutes) : micro conférence (sous forme de plateaux radio) esplanade.  
« **Les modes de financements partagés** » (les Cigales, les monnaies locales, FONDES, plateformes de financement participation,...)
    - ✚ 16 h 10 / 16 h 25 (15 minutes) : micro conférence (sous forme de plateaux radio) esplanade.  
« **Le collaboratif et les collectivités, quelles adaptations ?** (municipalités, Région, CRESS, share captain, ouishare,...)
    - ✚ 17 h 30 / 18 h 20 (50 minutes) : Conférence dans l'amphithéâtre  
« **Les plateformes numériques et le collaboratif ?** » (La Cité de l'objet connectée, startups,...)

- Animation musicales - Concert :  
 ✚ 16 h 45 / 17 h 30 (45 minutes) : concert des Fo-Plafond

### Samedi 18 novembre (14 h / 19 h) journée « tout public »

#### ➤ Permanent :

- Animations dans les stands des partenaires
- Ateliers
- Animations ludiques (jeux, quiz, expos,...)

#### ➤ Ponctuel :

- Les conférences : animations réalisées par « l'impulseur » (horaires non définitif)
  - ✚ 14 h 30 / 15 h 30 : Conférence dans l'amphithéâtre  
 « De la déchetterie au supermarché et si on inversait le circuit ? »  
 (ressourceries, Reper-café, Ouishare,...)
  - ✚ 15 h 50 / 16 h 05 (15 minutes) : micro conférence (sous forme de plateaux radio) esplanade.  
 « Qui fait quoi sur ici ? » présentation des initiatives locales (IRESA, ressourcerie des biscottes, AMAP, jardins partagés,...)
  - ✚ 16 h 10 / 16 h 25 (15 minutes) : micro conférence (sous forme de plateaux radio) esplanade.  
 « L'insertion / l'emploi et le collaboratif » (COORACE, Relais Pour l'Emploi, Pôle Emploi,...)
  - ✚ 17 h 30 / 18 h 20 (50 minutes) : Conférence dans l'amphithéâtre  
 « L'économie collaborative au quotidien » (témoignages, infos,...)
- Animation musicales - Concert :  
 ✚ 16 h 45 / 17 h 30 (45 minutes) : concert des Fo-Plafond

### Communication :

Pour la promotion du salon nous prévoyons :

- De réaliser des plaquettes, affiches et flyers
- L'affichage du salon dans les supports de communication de l'espace public
- Diffusion dans les réseaux sociaux
- Le relai des médias locaux (presse, télévision, radios,...)

## 5. les + pour votre entreprise ou votre association dans le projet

---

Être présent au salon To-collaboratif c'est :

- Renforcer votre image / votre marque
- Générer des opportunités d'affaires
- Rencontrer vos futurs collaborateurs
- S'affirmer en tant que leader de votre secteur d'activité
- Communiquer sur vos innovations
- Montrer votre savoir-faire (en matière de RSE par exemple)
- Afficher vos valeurs auprès de vos clients et collaborateurs
- Créer des liens entre entreprises et associations

Différentes formules de partenariats sont possibles pour participer à cet évènement à nos côtés.

**Ne brillez pas par votre absence, soyez collabor'actif !**

## 6. Contacts

---

**Bernard Rabiller**

Chargé de mission Régional

[Rabiller@cezampdl.org](mailto:Rabiller@cezampdl.org)

Tel: 06 86 03 52 89